



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE N°67071/02.2018

L'an deux mille dix-huit et le sept février à 20 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SCHACKIS (Maire).

Date de la convocation et son affichage : 02 février 2018

Date d'affichage du PV : 08 février 2018

Conseillers en fonction : 10

Conseillers présents : 9

**Présents** : Jean-Pierre SCHACKIS, Claude GUIBON, Marc WEBER, Michel BEYER, Sabine REICHHELD, Jean-Marc WINSTEIN, Olivier HOFFMANN, Thierry KUGEL, Audrey HOFFER

**Absents excusés** : Marcel TRITZ

**Pouvoirs** : /

**Monsieur Claude GUIBON a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Générales.**

\*\*\*\*\*

**ORDRE DU JOUR**

N° de délibération	Nomenclature	Code matière	Objet de la délibération
DE_2018_0201	5.2	Fonctionnement des assemblées	Lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente
DE_2018_0202	9.1	Autres domaines de compétences des communes	Modalités pour la location Salle « La Budig », règlement intérieur, etc...
DE_2018_0203	9.1	Autres domaines de compétences des communes	Divers : - Conditions de locations du club-house, abri des fêtes, salle de conseil de l'ancienne mairie,... - Fixation de la date pour la vente de bois - Fixation de la date de l'inauguration de l'ensemble salle, bibliothèque, mairie - Contact avec Alsace ciné - Mise au point visite en Allemagne avec GAEC DU LIMON – méthanisation - Compteurs Linky - Internet – abonnement fibre optique ...

\* \* \* \* \*

**DE 2018 0201 : Lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente**

Vote : 9

Le maire fait lecture du PV de la séance du 17 janvier 2018. Le PV est approuvé par l'ensemble des conseillers présents.

**DE 2018 0202 : Modalités pour la location Salle "la Budig", règlement intérieur,...**

Pour la première fois, il a été fait usage du projecteur sur écran pour étudier un sujet mis à l'ordre du jour : Location de la salle La Budig et le règlement intérieur.

Le maire a ensuite lu à l'ensemble du conseil municipal, la lettre de revendication émise par le comité de gestion de l'association Bouge à Bust concernant la tarification de la salle La Budig.

Après des débats animés, le conseil municipal apporte quelques modifications pour la location de la salle (Voir tableau ci-dessous).

**Prix de la location de la salle d'activités multiples**

Durée location (Charges comprises)	Bustois, association locale)	Tarif extérieurs + Associations
<b>Location à la journée (Midi ou soir)</b> Salle avec bar, tireuse, plonge, cuisine, vaisselle	250 Euros	300 Euros
<b>Journée supplémentaire (festivité sur 2 jours)</b> Week-end complet (location journée + journée Supplémentaire)	150 Euros	200 Euros
<b>Supplément pour manifestation à but lucratif</b> Tarif à la journée (Week-end = 2 journées)	100 Euros	150 Euros
<b>Connexion aux équipements sono</b> (micro + branchement ordinateur) Tarif à la journée (Week-end = 2 journées) Gratuite pour les associations bustoises	50 Euros	80 Euros
<b>Caution</b> (par journée de location)	1000 Euros	1000 Euros
<b>Location à la demi-journée (matinée, après-midi ou soirée)</b> * Uniquement disposition salle (tables, chaises)	60 Euros	80 Euros
* Si vaisselle, bar et plonge (Sans cuisine)	40 Euros	60 Euros
<b>Location des associations à l'année</b> (hors professionnels) Période d'essai 3 semaines et consultation du conseil municipal.		
* 1 séance/semaine et pour 40 semaines	400 Euros	400 Euros
* 2 séances/semaines et pour 40 semaines	600 Euros	600 Euros
<b>Locations gratuites</b> <b>Uniquement pour les réunions hebdomadaires</b> * Ecoles (RPI Bust/Pfalzweyer) * Association La Lanterne * Chorale <b>Location d'un week-end/an gratuit</b> Associations bustoises et écoles		
<b>Option nettoyage salle complète (salle, bar, plonge, cuisine)</b> Ne concerne pas le lavage et le rangement de la vaisselle.	150 euros	150 euros

## DE 2018 0203 : Divers

### \* Conditions de location du club house, abri des fêtes, salle de conseil de l'ancienne mairie

Aucun changement

### \* Fixation de la date pour la vente de bois :

Monsieur KUGEL Thierry prendra contact avec Mr HOLVECK, agent ONF pour définir d'une date. La commune propose le **mardi 27 février 2018 à 19h00.**

### \* Fixation de la date de l'inauguration de l'ensemble salle, bibliothèque et mairie :

La date retenue par le conseil serait le **samedi 26 mai 2018 à 14h00.**

### \* Contact avec Alsace Cinéma :

Reporté au prochain conseil

### \* Mise au point visite en Allemagne avec GAEC du LIMON – méthanisation :

Reporté au prochain conseil

### \* Compteurs Linky :

Reporté au prochain conseil

### \* Internet – abonnement fibre optique :

La commune va se doter d'un nouvel abonnement internet par la fibre optique. Une étude est en cours.

### \* Tour de table :

Monsieur HOFFMANN Olivier demande qu'un curage des moues soit réalisé dans le nouveau lotissement.

